

Note de lecture

Dictionnaire de Géographie (français arabe), Tunis, publ. de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, en association avec la Fondation Nationale pour la Traduction, l'Établissement des Textes et les Études (Beit al-Hikma), 2ème série, « Géographie », vol. XXIV, 1987, 117 p.

Ayant parcouru le présent ouvrage, rapidement et en diagonale, des anomalies se sont très vite imposées à mon attention, du fait de traductions manifestement impropres, relevées çà et là et en plusieurs points du corpus. Désireux d'en avoir le cœur net, je me suis avisé alors, et quoique historien de métier, de passer au peigne fin la partie de la nomenclature rangée sous la lettre « A », n'étant pas en mesure malheureusement, faute de temps, de fouiller l'ensemble du thesaurus. L'échantillonnage confirme mes présomptions. Les précautions dont les traducteurs se sont certainement entourés n'ont pas suffi à les mettre à l'abri d'erreurs pour le moins regrettables et de choix lexicaux manquant soit de rigueur soit de finesse. Les défaillances dont il sera question dans ce qui suit sont d'autant plus à déplorer que des utilisateurs non avertis ajouteront foi sans discernement au vocabulaire proposé.

Le *Dictionnaire de Géographie* est l'expression, sous sa forme actuelle, non seulement du bilinguisme qui caractérise la culture tunisienne moderne, mais surtout du hiatus qui se creuse parfois entre les aspirations et le réel. « Réalisé par un groupe d'universitaires », comme la couverture prend soin de le préciser, comptant douze géographes et un arabisant associé pour la correction de la langue, il est le résultat de plus d'une dizaine d'années de travail collectif. Il représente donc une énorme somme de travail, accompli dans le dessein de prêter assistance à ceux que les problèmes de l'arabisation préoccupent dans leur pratique des sciences sociales.

A la lecture de ce « glossaire » (gloses ou annotations du français à l'arabe) ou, à la limite, de ce « lexique » (plutôt que ce « dictionnaire »), il apparaît qu'il n'a d'autre ambition que de présenter, sans le décrire ni le définir, le vocabulaire jugé utile à l'enseignement de la géographie et classé suivant l'ordre alphabétique latin. Un observateur averti ne manquera pas de souligner la difficulté de l'entreprise, tant les phénomènes de renouvellement de la langue arabe posent de problèmes de fond et de terminologie qui appellent mûre réflexion et surtout des solutions urgentes. Je ne m'arrêterai pas dans ce qui suit aux aspects syntaxiques, domaine dans lequel je me sens pratiquement dépourvu. Je me contenterai de la mention d'un certain nombre de traductions que je juge peu satisfaisantes, voire fautives, de nature à induire les utilisateurs non avertis à des emplois suspects.

Les erreurs de traduction sont impardonnables. Les impropriétés prêtent à discussion. L'*aéromètre* et l'*atmomètre* ne sont pas des instruments qui servent à peser, mais à mesurer. Le terme de *miqyās* doit se substituer à *mizān*. Le correspondant de *pouvoir* (sous-entendu d'achat) est uniquement *qudra*, et non

pas *tâqa* (« énergie »). Rendre *algue* par *fuḥlub* revient à la confondre avec *mousse*, à laquelle il aurait fallu réserver le vocable *uṣna*. Les mots de *kāḍin* ou *maqrān* seraient plus en rapport avec *attelage* que *māsiya* qui s'applique au détail.

A assimilation convient *tamaṭṭul* plutôt que *indimāg*, qui renvoie à *intégration*. Un *agent économique* (*āmīl iqtisādī*) n'est pas un *partenaire économique* (*taraf iqtisādī*). L'*ager*, rendu par *ḥarīṭ* ou *arḍ maḥrūṭa*, ne correspond pas aux seules terres de labour, mais à l'ensemble des terres agricoles, par opposition aux terres couvertes de végétations naturelles ; *al-maflah* serait plus juste. L'*agrément* est bien *muṣādaqa* et non pas tout à fait *muwāfaqa* (accord). L'*ajustement*, en statistique, est l'élimination des irrégularités pour faire apparaître la tendance générale ; il a le sens de *taṣḥīḥ* et non pas de *taḥdīd al-ittiḡāh al-ām* en premier lieu. Cependant l'*ajustement* dans l'acceptation morphologique du terme n'est pas mentionné ; il a le sens de *mulā'ama* (ajustement du relief à sa structure). Les *alizés* sont bien des « vents commerciaux » selon l'expression anglaise « the trade winds » ; il est toutefois préférable de les appeler *tābiyyāt*. *Anneaux de croissance* se rend par *ḥalaqāt numuw* plutôt que par *ḥalaqāt sanawiyya*, même si le rythme de leur formation est annuel. L'*antécédence*, invoquée à propos d'un cours d'eau dont le tracé est antérieur aux déformations tectoniques, mérite le nom de *sābiqiyya* plutôt que celui de *salafiyya* (antériorité dans le passé). L'*armateur* est celui qui s'adonne à l'exploitation commerciale d'un navire (*mustaṭmir al-sufun*) et non pas nécessairement le pourvoyeur en équipement (*muḡahhiz al-sufun*). Les *aléas* du climat ne sont pas *maḡātir* (danger) et encore moins *taḡabḡubāt* (oscillations), mais changements imprévisibles (*muṣādīfāt al-manāḥ*). L'*adoucissement* du climat est ce qui le rend plus agréable aux sens ; *talḡīḡ al-manāḥ* remplacerait avantageusement *tallīf* et *ta'dīl*. L'*affluent* d'un cours d'eau, au lieu de *tābi'ic* et *rāfid*, gagnerait à être traduit par le terme d'usage courant *ḡadwal*. L'*auréole de contact* (zone relativement étroite de contact entre deux roches en voie de transformation) est traduisible par *hālat tamās*, même si le métamorphisme de contact associé à la mise en place du magma qui lui donne lieu exprime l'idée de modification *taḡawwul* par lequel l'expression en question avait été rendue.

Là où il est possible d'employer le mot juste, il n'y a pas d'hésitation possible. A défaut d'exactitude ou de coïncidence parfaite, il convient de rendre les jeux et formes techniques et scientifiques non pas nécessairement selon l'esprit de la langue originelle, mais selon que le suggère l'esprit de la discipline intéressée. Respecter le message, ne pas le dénaturer par des approximations, telle est la règle fondamentale de la bonne traduction. La correspondance ou l'équivalence linguistique entre deux termes peut, certes, souvent donner l'impression de permettre une traduction facile, mais il faut toujours prendre garde à ne pas sortir de la discipline intéressée. A la lecture du corpus, la question se pose par moments de savoir si le *Dictionnaire de Géographie* est un dictionnaire de langue ou de géographie comme telle. Toute confusion dans ce

domaine est source d'incertitude, d'omissions ou de surcharges.

Le terme d'*abondance* est bien rendu par *wafra* qui suggère l'idée d'une quantité supérieure aux besoins. Mais traduire *période d'abondance* par *fatrat raḡā'* revient à faire penser à l'idée d'aisance, elle-même liée à une situation de fortune assurant une vie facile quoique non nécessairement riche. Les acceptions techniques sont passées sous silence comme, par exemple, *doctrine d'abondance* (*al-naẓariyya al-tawzi'iyya*). L'*abreuvoir* est un lieu aménagé pour faire boire les animaux ; son équivalent est *maṣrab* et non pas *mawrid*, dont le sens précis est celui de chemin conduisant à l'eau. La notion d'*abri* est rendue par *marfa'* et *maḡba'*. L'*abri* est un lieu protégé. A *marfa'*, qui convient parfaitement, il faut ajouter *malḡa'* qui rend mieux l'idée de protection et de refuge que *maḡba'* (cachette, lieu dérobé à la vue). Un *abri météorologique* deviendrait *marfa'* ou *malḡa' ḡawwi* à la place de *waḡā' irṣādī*, le *irṣād* (guet, surveillance) devant être réservé à l'observation des phénomènes météorologiques, et le *waḡā'* désignant dans l'ordre moral ce par quoi on protège surtout contre le mal. Le *climat d'abri* étant la conséquence de l'*abri orographique* (celui dont le relief protège contre certains courants atmosphériques), le premier peut être rendu par *manāḥ marfa'i* et le second par *marfa' taḡārisī* à la place de respectivement *maḡmā* (néologisme ayant le sens étymologique de lieu défendu) et surtout *maḡba'*. En ce qui concerne *abri individuel*, il vaut mieux opter pour *marfa' fardī*, le *ḡaṣṣ* devant être réservé à *particulier* (terme qui désigne l'individu non pas strictement comme tel mais en tant qu'il se distingue d'un ensemble donné). Quant à *position d'abri* il est préférable de rendre par *mawqi' marfa'i* plutôt que par *mawqi' maḡmā*, étant entendu que le vocable *mawqi'* doit être réservé à *site* pour la simple raison qu'il a un sens de localisation plus précis. Notons par ailleurs l'omission d'*abri aérologique* et d'*abri sous roche*. Il est toutefois recommandable que *marfa'* prenne le pas sur *malḡa'* pour éviter la confusion avec *hospice*.

Les Auteurs ont fait certes œuvre utile - et il faut leur en rendre un vibrant hommage -, mais perfectible. Si seconde édition il doit y avoir, on est en droit d'espérer des améliorations. L'arabe ne diffère pas du français par une simple liste de mots. Les divergences entre les deux langues portent sur la manière dont leur lexique reflète le réel. Les identités sémantiques ne sont nullement absentes. Mais, dans le passage d'une langue à une autre, l'expression exacte du réel invite souvent à recourir à des équivalences, les deux langues n'étant pas tout à fait superposables. Pour qu'une traduction terme à terme soit heureuse, il est indispensable de posséder, ce qui est fort rare, une égale maîtrise des deux langues.

Il eut été préférable, semble-t-il, d'opter pour la formule de dictionnaire encyclopédique où le répertoire nominatif cède le pas au répertoire analytique. Dans bien des cas, en effet, on ne sait guère à quoi s'en tenir surtout lorsque les termes à traduire sont utilisés techniquement en des disciplines différentes.

NOTE DE LECTURE

ce qui infléchit dans un sens particulier leur signification originelle. Un dictionnaire de référence est certes d'une grande utilité, mais à condition d'être accompagné de définitions précises qui fixent l'emploi des termes. On peut regretter que le présent ouvrage n'ait pas pris plus simplement l'allure d'une introduction méthodologique à l'expression géographique en langue arabe. Sans doute se serait-il alors concentré davantage sur les expressions proprement géographiques en évitant de toucher à toute une terminologie qui relève de disciplines voisines quand ce n'est pas tout simplement de la langue ordinaire. Cela n'aurait pas manqué d'être plus exigeant, mais combien plus gratifiant.

Les échantillons dont il est fait ci-dessus état montrent assez où résident les faiblesses, parfois notables, de ce travail. Ses mérites n'en sont pas moins très grands et laissent bien augurer d'une éventuelle seconde édition revue et corrigée dans le sens de la rigueur et conformément aux règles d'une véritable lexicographie, c'est-à-dire à la fois cantonné dans le vocabulaire proprement géographique et vraiment complet en ce même domaine. On notera par exemple l'absence de termes comme *abîme*, *absorbant*, *agradation*, *anaglaciare*, *arres*, *asthénosphère*, *azimut*

Oeuvre utile, donc, mais dont l'utilisation judicieuse demande qu'on en perçoive les limites. Le résultat obtenu fait bien ressortir les difficultés propres au bilingue pour une juste navigation entre les deux langues qu'il possède et qui sont deux systèmes différents et, par la force des choses, sur plus d'un point, se côtoient en porte à faux. Il s'agit, dans le cas concret, de faire que le « dit » français soit respecté par le « dit » arabe, en d'autres termes que l'arabe dise vraiment selon son génie propre ce que le français dit exactement selon le sien, sans quoi nous faisons subir à l'arabe une contamination. Réussite qui demande beaucoup d'attention, même à qui jouit d'une sensibilité à peu près égale aux procédés sémantiques de chacune des deux langues. C'est à ce prix que nous éviterons le danger de nous acheminer vers un langage habillé sémantiquement de neuf, mais infidèle au génie de l'arabe parce que en porte à faux par rapport à ses nuances étymologiques. Croyant traduire, on ne ferait en réalité que dénaturer à coup d'ajustements plus ou moins heureux. On risque alors de déboucher sur une double infidélité : infidélité à la langue arabe, infidélité aussi à ce que dit exactement le français. Un brouillage linguistique des jeunes générations serait lourd de conséquences. Aux traducteurs de porter dignement, grâce à leur savoir faire et à leur circonspection, le poids de cette responsabilité.

Taoufik BACHROUCH